



Automobile Club d'Italia
SPORT



REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE LA MONTAGNE DE LA FIA Manche n° 6

55^a COPPA PAOLINO TEODORI (ITA), 24-26/06/2016

REGLEMENT

Le texte final du présent Règlement Particulier sera la version anglaise à laquelle il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Particulier.

Article 1 – Organisation

La Compétition, qui bénéficie du statut international, sera disputée en conformité avec :

- le Code Sportif International ("le Code") et ses Annexes,
- le Code Sportif National si applicable,
- les Bulletins officiels de la FIA,
- les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions Internationales de Course de Côte,
- le Règlement Sportif du Championnat d'Europe de la Montagne de la FIA ("le Règlement Sportif") et
- le présent Règlement Particulier.

Article 2 – Informations spécifiques à la Compétition

Autorité Sportive Nationale (ASN) : Automobile Club d'Italia - Sport (ACI)

Adresse:

- Via Solferino 32 – 00185 Roma, Italie.
- Via Durando, 38, 20158 Milan, Italie.
- a) Téléphone : +39 06 49982862 / +39 02 76014395
- b) E-mail : mauro.luciani@csai.aci.it
- c) Site internet : www.csai.aci.it

Organisateur de la Compétition : Gruppo Sportivo Dilettantistico A.C. Ascoli

Adresse : Viale Indipendenza n. 38/a
63100 Ascoli Piceno, Italie.

- a) Téléphone : +39 0736 45920
- b) E-mail : info@gsacascoli.org
- c) Site internet : www.gsacascoli.org

L'adresse du Secrétariat de la Compétition à partir du 22-26/06/2016:

Adresse : ex Locanda del Pianoro, loc. San Marco, Ascoli Piceno.

- a) Téléphone : +39 0736 41 250 / +39 0736 41 313
- b) E-mail : info@gsacascoli.org

Comité d'Organisation :

Composition :

- M. Giovanni Cuccioloni (ITA) - Président
- M. Elio Galanti (ITA)

Caractéristiques du parcours :

- a) **Nom : S.P. n. 76 "Colle San Marco"**
Localité : loc. San Marco – San Giacomo.
Coordonnées GPS :
42° 49' 46,99" N 13° 34' 46,62" E
- b) **Lieu du départ (et altitude) :**
Lieu : loc. Colle San Marco (705 mètres)
Lieu de l'arrivée (et altitude) :
Lieu : loc. San Giacomo (1085 mètres)
- c) **Longueur : 5031 mètres**
- d) **Dénivellation : 380 mètres**
- e) **Pente moyenne : 7,55 %**

Caractéristiques de la Compétition :

- a) Nombre de manches d'essais officiels : **2**
- b) Nombre de manches de course officielle : **2**
- c) Tout Pilote sera obligatoirement tenu de terminer au moins une manche d'essais pour être admis au départ de la course. Les cas particuliers seront soumis aux commissaires sportifs.
- d) Les classements des Pilotes seront établis par l'addition des temps des deux meilleures manches de course.



Automobile Club d'Italia
SPORT



Exigences en matière de licence :

Pilotes : Permis de conduire automobile et Licence Internationale de Degré A, B, C, D ou R.

Concurrents : Internationale.

Engagements :

Ouverture des engagements :	Immédiatement dès approbation du règlement particulier de la course
Clôture des engagements :	15/06/2016 (heure CET: 24h00)

Montant du droit :

- avec la publicité facultative de l'Organisateur:
€270 (+ TVA 22%) pour les groupes N, A, S20
€320 (+ TVA 22%) pour les groupes GT, E2-SH, CN, E2-SC, D/E2-SS;

- sans la publicité facultative de l'Organisateur:
€540 (+TVA 22%) pour les groupes N, A, S20;
€640 (+TVA 22%) pour les groupes GT, E2-SH, CN, E2-SC, D/E2-SS.

Modalités de paiement :

Voir le formulaire d'engagement fourni par l'Organisateur.

Nombre maximum de participants admis : 250

Procédure d'inscription et Formulaire d'engagement

Le formulaire d'engagement est disponible auprès de l'Organisateur ou sur le site internet de l'Organisateur.

Pour être pris en considération, le formulaire d'engagement, dûment daté et signé par le Pilote et le Concurrent, doit être envoyé à l'Organisateur dans les délais.

Refus d'inscription, Forfaits

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés en cas de refus d'inscription ou d'annulation de la Compétition.

En cas de forfait pour des raisons de force majeure (non-présentation aux vérifications administratives et techniques) après la publication de la liste des engagés, 50% du montant des droits de base sera remboursé au(x) Concurrent(s), ceci sous réserve de réception d'une demande écrite.

Programme et Horaire de la Compétition :

Le programme complet et détaillé sera annoncé par l'Organisateur dans un additif.

• 24/06/2016	
14h30-19h00	Vérifications administratives
15h00-19h30	Vérifications techniques
14h00	1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs (Lieu : ex "Locanda del Pianoro", loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)
19h30	Briefing des Pilotes (Lieu : Residence Parco Miravalle, loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)

• 25/06/2015	
09h30	Essais officiels – 1 ^{ère} manche
à suivre après le 1^{ère} manche	Essais officiels – 2 ^{ème} manche

• 26/06/2015	
09h30	1 ^{ère} manche de course
à suivre après le 1^{ère} manche	2 ^{ème} manche de course
16h00 (env.)	Cérémonie de Podium (Lieu: loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno)

Vérifications administratives :

Lieu: ex Bar del Pianoro, loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno.

Vérifications techniques :

Lieu: S.P. of Colle San Marco – Ascoli Piceno.

Contrôles supplémentaires (pesage, etc.) :

Lieu: Centro Assistenza Autoveicoli srl, via dei Gorgi 28 – Ascoli Piceno.

Parc Fermé :

Lieu: loc. San Giacomo – Ascoli Piceno.

Tableau d'affichage officiel :

Lieu:

- Pendant les manches d'essai et de course :
ex "Locanda del Pianoro" – loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno.

- Pendant le délai de réclamation :
ex "Locanda del Pianoro" – loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno et au Parc Fermé.



Article 3 – Voitures admises – Groupes et Catégories

3.1 Catégorie 1 - Voitures de production :

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe N Voitures de Production, Groupe R1 inclus.
Groupe A Voitures de Tourisme, "World Rally Car", Super 1600 et voitures des Groupes R2 et R3 incluses.
Groupe S20 Voitures Super 2000 (Circuit et Rallye confondus), Groupes R4 et R5 inclus.
Groupe GT Voitures de Grand Tourisme (GT3 et RGT confondus).

3.2 Catégorie 2 - Voitures de Compétition :

La Compétition est ouverte aux voitures détenant un passeport technique national et répondant aux prescriptions de l'Annexe J de la FIA (sauf indication contraire) pour les groupes suivants :

Groupe D/E2-SS (Single-seater) Voitures de course monoplaces de Formule Internationale ou de Formule Libre d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe CN Voitures de Sport-Production biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe E2-SC (Sportscar) Voitures de compétition biplaces, ouvertes ou fermées, d'une cylindrée inférieure ou égale à 3000 cm ³ .
Groupe E2-SH (Silhouette) Voitures ayant l'aspect d'une voiture routière de grande série à au moins 2 places et la forme de pare-brise de cette voiture. Cylindrée inférieure ou égale à 6500 cm ³ .

3.3 Les véhicules seront répartis dans les classes de cylindrée suivantes :

Catégorie 1			
Groupe N	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³	Groupe S20	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³

Catégorie 1

Groupe A	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³	Groupe GT	jusqu'à 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ plus de 3000 cm ³
----------	--	-----------	--

Catégorie 2

Groupe D/E2-SS	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³	Groupe E2-SC	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 2500 cm ³ 2500 – 3000 cm ³
Groupe CN	jusqu'à 1000 cm ³ 1000 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 2500 cm ³ 2500 – 3000 cm ³	Groupe E2-SH	jusqu'à 1150 cm ³ 1150 – 1400 cm ³ 1400 – 1600 cm ³ 1600 – 2000 cm ³ 2000 – 3000 cm ³ 3000 – 6500 cm ³

Article 4 – Obligations des Participants

Numéros de Compétition :

Chaque participant recevra de l'Organisateur au moins deux jeux de numéros de Compétition qui devront être apposés de façon bien visible de chaque côté du véhicule pendant toute la durée de la Compétition. Les véhicules sans leurs numéros de Compétition corrects ne seront pas admis au départ.

Publicité :

L'Organisateur a prévu les publicités suivantes :
- Logo du "Championnat" : *apposition selon l'Annexe au Règlement Sportif.*
- Autres : "55^a Coppa Paolino Teodori / Vulcangas - Vgs." *apposition annoncée par l'Organisateur dans un additif.*

Article 5 – Principaux Officiels

A) Directeur de course :

M. Alessandro BATTAGLIA (ITA)
Portable: +39 335 750 7916
E-mail: battagliaa54@gmail.com

B) Directeur(s) de course adjoint(s) :

M. Lucio BONASERA (ITA)
M. Fabrizio BERNETTI (ITA)

C) Collège des commissaires sportifs :

M. Marcello CANTORESI (ITA) – Président
M. Jean-Pierre MAUVEAUX (FRA)
M. Carlo Ennio MORRI (RSM)



- D) Observateur FIA :**
M. Gaby KREIKER (LBN)
- E) Observateur ASN :**
n/a
- F) Commissaire technique en chef :**
M. Giuseppe DAL MAS (ITA)
- G) Commissaires techniques :**
M. Roberto PAGLIAI (ITA)
M. Emidio SABATINI (ITA)
M. Enrico FORTI (ITA)
M. Enzo NATALI (ITA)
M. Lorenzo MORETTI (ITA)
M. Simone STAFFILANI (ITA)
- H) Médecins :**
M. Sigismondo CESARONI (ITA) – Médecin-chef
M. Sandro SPINELLI (ITA)
- I) Chronométrateur en chef :**
M. Marco BARILARI (ITA)
- Société: F.I.Cr. – A.S.D. "Aldo Tura" Pesaro
- J) Délégué sécurité ASN :**
M. Oronzo PEZZOLLA (ITA)

Délégué sécurité Organisateur :
M. Claudio GASPARRINI (ITA)
- K) Secrétaire de la Compétition :**
Mme Tania PIERANNUNZI (ITA)
- L) Secrétaire du collège des commissaires sportifs :**
Mme Lia PERILLI (ITA)
- M) Responsable(s) des relations avec les Concurrents :**
M. Augusto PARTUINI (ITA)
Email: augusto.partuini@libero.it
M. Luigi SIMONESCHI (ITA)
Email: luisimone2@virgilio.it
Mme Gabrijela JERMAN (HRV)
Email: wildeoscar@icloud.com
- N) Responsable(s) du Parc d'assistance :**
M. Diego CANNELLA (ITA)
Email: pilger1978@libero.it

- Assurance Responsabilité Civile organisation vis-à-vis de tiers à valeur de €6.000.000 pour la manifestation.

L'assurance responsabilité civile de l'Organisateur est valable pour toute la durée de la Compétition, tant durant les essais officiels et les manches de course que pour les déplacements du lieu de stationnement au parcours de la Compétition et retour.

Article 7 – Réclamations et appels

Montant du droit de réclamation : €350.

Montant du droit d'appel fixé par l'ASN : €1500.

Montant du droit d'appel international (FIA) : €6000.

Toute réclamation sera déposée selon les prescriptions du Code. Toute réclamation doit être faite par écrit et remise au directeur de course ou à son adjoint ou, en leur absence, à un commissaire sportif, accompagnée du droit de réclamation requis. Si la réclamation rend nécessaire le démontage et le remontage de diverses pièces d'une voiture, le plaignant doit verser une caution fixée par les commissaires sportifs.

Les Concurrents ont le droit d'appel tel qu'établi aux Articles 15.1 à 15.4 du Code et tel que prévu au règlement de la Cour d'Appel Internationale.

Article 8 – Podium, Prix et Récompenses :

8.1 Trophées et Prix en espèces

Les classements seront établis et donneront lieu à une distribution de récompenses et de prix en espèces par l'Organisateur comme suit :

a) Classement général

Classement général du Championnat (tous groupes du Championnat confondus)		
	Prix en espèces	Trophée
1 ^{er}	€530	1 Coupe
2 ^e	€270	1 Coupe
3 ^e	-	1 Coupe

Article 6 – Assurances

Conformément aux prescriptions légales, l'Organisateur a conclu une ou des assurance(s) garantissant le(s) risque(s) suivant(s) :



b) Groupe

Classement pour chacun des groupes du Championnat

	Prix en espèces				Trophée
	Gr. N	Gr. A	Gr. S20	Gr. GT	
1 ^{er}	€430	€430	€430	€430	1 Coupe
2 ^e	€370	€370	€370	€370	1 Coupe
3 ^e	€240	€240	€240	€240	1 Coupe
4 ^e	€170	€170	€170	€170	-

VISA DE L'ASN –

sujet à la finalisation du contrat d'assurance.

VISA DE LA FIA N° 6CEM310316

	Prix en espèces					Trophée
	Gr. DE2-SS	Gr. CN*	Gr. CN**	Gr. E2-SC	Gr. E2-SH	
1 ^{er}	€430	€430	€430	€430	€430	1 Coupe
2 ^e	€370	-	€370	€370	€370	1 Coupe
3 ^e	€240	-	€240	€240	€240	1 Coupe
4 ^e	€170	-	€170	€170	€170	-

* Groupe CN avec un minimum de 3 partants

** Groupe CN avec un minimum de 5 partants

c) Classe

Classement pour chacune des classes

	Prix en espèces	Trophée
1 ^{er}	€65	1 Coupe

8.2

a) Les prix seront remis quel que soit le nombre de partants.

b) Tous les trophées et les prix en espèces sont cumulables entre eux et avec les autres récompenses remises par les Organisateurs dans les autres Compétitions organisées conjointement.

c) Remise des prix :

- Les trophées sont remis lors de la cérémonie de Podium.
- Les prix en espèces doivent être retirés ou à l'emplacement suivant:
Lieu: ex Bar del Pianoro, loc. Colle San Marco – Ascoli Piceno,
Heure: de 16h00 à 18h00,
faute de quoi ils resteront acquis à l'Organisateur.

Article 9 – Dispositions supplémentaires de l'Organisateur

n/a



24 MAR. 2016

ACI SPORT
Commissione Velocità In Salita
Il Segretario
(Mauro Luciani)

Mauro Luciani